COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 7 mai 2020

#COVID-19

Réouverture de la CMA 48
dans les conditions de sécurité optimales
à compter du lundi 11 mai 2020

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère s'est engagée, depuis le début, à accompagner les entreprises artisanales impactées par ce contexte sanitaire de façon distancielle. Dans le cadre du déconfinement et à compter du 11 mai 2020, la CMA 48 ouvrira ses portes dans des conditions de sécurité optimales pour accueillir le public.

Toutefois nous privilégions la relation avec nos artisans et clients à distance.
Pour des cas nécessitant la présence physique, le rendez-vous devra être au préalable confirmé par téléphone.

Mende, le 07 Mai 20 : Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère dès le 11 mai, en tant que service public pour assurer un service minimum et progressif. Nous sommes engagés dans l'écoute et l'accompagnement des entreprises artisanales lourdement impactées par cette crise sanitaire. Nous avons œuvré depuis ces derniers jours à la mise en place de l'aménagement réunissant les conditions de sécurité optimales.
Notre priorité sera le respect des gestes barrières et de distanciation physique !

AFIN DE GERER LES FLUX, LES CLIENTS SONT INVITÉS À NOUS CONTACTER
AVANT TOUT DEPLACEMENT À LA CMA LOZÈRE : 04 66 49 12 66 ou contact@cma-lozere.fr

NOUS LEUR PROPOSERONS DES PRESTATIONS A DISTANCE. A défaut de faisabilité, et de manière limitée, des rendez-vous seront positionnés afin de gérer les flux. Nous demandons aux clients de porter de façon OBLIGATOIRE un MASQUE.
S'ils n'ont pas de masque, les agents de l'accueil leur en remettront un (utilisation unique et jetable).

ON SE DOIT D'AVOIR UNE RESPONSABLITE CIVIQUE pour limiter de propager ou relancer la pandémie actuelle.

Ainsi :

- Les informations collectives seront remplacées par des webinaires,
- Les rendez-vous en présentiel seront remplacés par des rendez-vous téléphoniques ou en visio,
- Les Ateliers de « Pôle Emploi » sont remplacés par des Ateliers à distance,
- La e-formation sera privilégiée à la formation en présentiel.

Nous tenons à indiquer qu'aucun rendez-vous ne se déroulera dans les bureaux des agents.

En effet, afin de respecter la distanciation de rigueur, les salles de réunion du siège serviront de lieux de rendez-vous. Ceci permettra une relation dans un lieu aéré et de grande taille afin de permettre la distanciation de rigueur.

De ce fait, la CMA 48 a tout mis en œuvre pour assurer une organisation optimale et sécuritaire avec un protocole étudié, dont notamment la mise en place :

- De distributeurs de gel hydro-alcoolique installés aux entrées de la CMA 48,
- Un sens de circulation a été mis en place,
- Un marquage au sol est prévu pour respecter les règles de distance,
- Des hygiaphones ont été installés sur la banque d'accueil,
- La société de nettoyage sera amenée à désinfecter quotidiennement les différents espaces,
- L'ascenseur sera réservé exclusivement aux personnes à mobilité réduite, et limité à une personne à la fois exclusivement,
- Les toilettes du rez-de-chaussée seront réservées exclusivement aux clients.

Nous souhaitons exprimer aux artisans lozériens notre présence plus que jamais indispensable.

Jennifer DUROS – Chargée d'études - service des affaires générales
04 66 49 12 66 – 06 74 34 87 88 / jennifer.duros@cma-lozere.fr